

*Questions orales*

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Peut-être puis-je répondre au nom de mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je tiens simplement à confirmer son point de vue et le mien, tel que le député vient de l'exprimer, savoir, que la commission anti-trust des États-Unis n'a absolument aucune autorité pour étendre l'application de ses lois anti-trust au Canada, et que le Canada tiendra pour inacceptable toute tentative en ce sens. A ce propos, le gouvernement du Canada a eu récemment l'occasion de faire connaître son point de vue à Washington et je m'assurerai volontiers auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures qu'il a également communiqué avec Washington au sujet de l'uranium.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS AÉRIENS**

**LE REFUS DU DROIT D'ATERRISSAGE AUX AVIONS DES PAYS OFFRANT ASILE AUX PIRATES DE L'AIR—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

**M. Stuart Leggatt (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre en tant que premier ministre suppléant. Elle concerne le récent détournement d'avion en Ouganda. Peut-il nous dire si le gouvernement songe maintenant à prendre des sanctions contre l'Ouganda ou contre tout autre pays qui abrite et aide des pirates de l'air? Je voudrais surtout savoir si notre pays songe à retirer les droits d'atterrissage aux gouvernements tels que celui de l'Ouganda et à démontrer ainsi qu'il sait passer aux actes au lieu de se contenter de dire de belles paroles aux Nations Unies à ce sujet.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** L'honorable représentant se souviendra que le Canada a pris l'initiative à l'Organisation de l'aviation civile internationale et aux Nations Unies d'essayer d'obtenir un règlement universel afin qu'aucun pays ne puisse donner asile à des pirates de l'air. Malheureusement, le reste du monde n'était pas d'accord avec notre position. Cependant, nous n'avons pas jugé souhaitable de prendre le genre de sanction mentionné par le député. Je lui rappellerais que cela touche beaucoup plus que l'Ouganda; de nombreux pays du monde sont en cause. Toutefois, nous croyons qu'à la suite des événements tragiques qui se sont déroulés en Ouganda, l'opinion mondiale pourrait changer en notre faveur.

**M. Leggatt:** Je remercie l'honorable représentant des belles paroles auxquelles nous venons d'avoir droit une fois de plus à cet égard. Je tiens à signaler qu'il est important de prendre l'initiative au lieu d'attendre que le reste du monde veuille bien bouger. Cette question touche de près deux autres pays. La Libye continue à narguer l'opinion mondiale dans ce domaine ainsi que l'Algérie. Je demande au ministre si nous avons songé à agir seuls afin de faire preuve d'initiative au lieu d'attendre un accord international qui semble peu probable pour le moment, ou d'agir de concert avec d'autres pays.

**M. Sharp:** Nous avons bien exploré la possibilité d'agir de concert avec d'autres pays, mais nous n'avons pas reçu d'appui.

[M. Gray.]

**L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE**

**LES RAPPORTS AU SUJET DE LA PROPOSITION RELATIVE À LA DÉCENTRALISATION—DEMANDE DE PRÉCISIONS**

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant. Peut-il confirmer les articles annonçant aujourd'hui dans la presse que dans une quinzaine de jours, le président du Conseil du Trésor va présenter au cabinet un plan général de décentralisation de la Fonction publique faisant voir qu'il est possible de régionaliser par étapes les ministères et les organismes fédéraux, le but étant de déplacer les services des grandes administrations d'Ottawa? Le ministre peut-il confirmer la nouvelle et nous donner certaines précisions sur l'échelonnement dans le temps d'un pareil programme?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Je n'ai pas pour habitude de confirmer ou de nier les on-dit quand il est question de ce qui se passe au cabinet.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Au cas où le ministre et ses collègues recevraient ultérieurement un rapport recommandant la décentralisation, dans le but réel—et louable en soi—de participer à la création d'emplois, comme l'a dit le président du Conseil du Trésor, le ministre veut-il assurer à la Chambre qu'on veillera dans tous les cas à ne pas créer un nouvel échelon bureaucratique servant d'intermédiaire obligatoire, et que, s'il s'agit essentiellement d'un plan de création d'emplois à l'échelle régionale, on tiendra compte du problème des fonctionnaires de la capitale nationale et d'ailleurs qui préféreraient rester sur place plutôt que d'être mutés? On s'inquiète beaucoup, dans la Fonction publique, non seulement de ces déménagements, mais de ce qui arrivera à ceux qui préféreront ne pas se déplacer.

**M. Sharp:** Dans sa recherche de la décentralisation, le gouvernement est guidé non seulement par des considérations d'emploi, mais aussi par l'intérêt qu'il y a à rapprocher les services fédéraux de leurs administrés sur l'ensemble du territoire, chaque fois que la chose est possible. C'est là un des principaux motifs qui nous ont amenés à examiner la question de la décentralisation et à prendre des mesures en ce sens. Je puis certifier au député que lorsqu'il envisage d'agir en ce sens, le gouvernement tient compte des problèmes qui pourraient en découler ici à Ottawa.

\* \* \*

● (1140)

**L'ENVIRONNEMENT**

**LA DÉRIVATION DE LA GARRISON—L'INCLUSION DE LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS DE LA RIVIÈRE SOURIS DANS L'ÉTUDE DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE**

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, j'avais une question à poser au ministre de l'Environnement, mais comme il est absent, peut-être son secrétaire parlementaire pourra-t-il y répondre. Étant donné la controverse que suscite toujours le projet de dérivation de la Garrison, l'honorable représentant pourrait-il nous donner un compte rendu de l'état actuel de l'étude de la commission mixte internationale, à savoir en particulier si la question de la lutte contre les inondations de la rivière Souris figure désormais dans les attributions de la Commission?